



Construction d'une Résidence Senior

- Pièces relatives à la candidature



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC1

LETTRE DE CANDIDATURE

DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.

En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses articles L. 1110-1, et R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12, R. 2162-13 à R. 2162-14 et R. 2162-15 à R. 2162-21 (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que R. 23612-1 à R. 2362-6, R. 2362-7, R. 2362-8, R. 2362-9 à R. 2362-12, et R. 2362-13 à R. 2362-18 (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

Mairie de Aussac-Vadalle
61 rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

Construction d'une résidence Séniior

C - Objet de la candidature

(Cocher la case correspondante.)

La candidature est présentée :

- pour le marché public (en cas de non allotissement) ;
- pour tous les lots de la procédure de passation du marché public ;
- pour les lots n°12 et 13 de la procédure de passation du marché public (en cas d'allotissement ; si les lots n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt).

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Présentation du candidat

(Cocher la case correspondante.)

Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

Entreprise THROMAS

6 Rue de l'ouillette – 16500 CONFOLENS

- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

S.A.S. CHARANTELEC

ZE Les Voûtes – 25, Avenue de l'Europe - 16730 FLEAC

Tél. : 05.45.25.30.00 – Fax : 05.45.91.22.48

- Adresse électronique :

sebastien.jonquet@thromas-sa.com

- Numéros de téléphone et de télécopie :

Tél. : **05.45.84.13.97**

- Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

SIRET : 414 780 494 00095

Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint OU solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

Non OU Oui

E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement

F1 – Exclusions de la procédure

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- a) dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique (*) ;
- b) dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

F2 – Documents de preuve disponibles en ligne

(applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) ou de l'[article R. 2343-15](#) du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F3 - Capacités

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :
(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (*).

(*) Attention, dans le cadre d'un marché public de défense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au stade de la candidature ; il convient alors de vérifier attentivement les exigences fixées dans les documents de la consultation. Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

G - Désignation du mandataire (en cas de groupement)

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICDI.]

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

■ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

■ Adresse électronique :

■ Numéros de téléphone et de télécopie :

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Pour les marchés publics de défense ou de sécurité, ce document est à fournir dès le dépôt de la candidature.

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL
OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT¹

DC2

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).
En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses articles L. 1110-1, et R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12, R. 2162-13 à R. 2162-14 et R. 2162-15 à R. 2162-21 (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que R. 2362-1 à R. 2362-6, R. 2362-7, R. 2362-8, R. 2362-9 à R. 2362-12, et R. 2362-13 à R. 2362-18 (marchés de défense ou de sécurité (MDS) ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

Mairie de Aussac-Vadalle
61 rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante ; toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par cette candidature.)

Construction d'une résidence Séniors

C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement

C1 - Cas général

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télecopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
Entreprise THROMAS
6, rue de l'Ouillette – 16500 CONFOLENS

■ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :
S.A.S. CHARANTELEC
ZE Les Voûtes – 25, Avenue de l'Europe - 16730 FLEAC
Tél. : 05.45.25.30.00 – Fax : 05.45.91.22.48

■ Adresse électronique :
sebastien.jonquet @thromas-sa.com

■ Numéros de téléphone et de télécopie :
Tél. : 05.45.84.13.97 –

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :
SIRET : 414 780 494 00095

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

■ Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du code de la commande publique) ?

Oui

Non.

C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé

Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public autre que de défense ou de sécurité réservé en application des articles L. 2113-12, L. 2113-13 ou L. 2113-15 du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation. Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public de défense ou de sécurité réservé en application de l'article L. 2313-6 du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation.

Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, la vérification se déroulera dans les conditions de l'article R. 2144-1 du code de la commande publique.

Statut du candidat individuel ou du membre du groupement	
1. <input type="checkbox"/> Entreprise adaptée <small>(article L. 5213-13 du code du travail)</small> ou structures équivalentes	<p>Le contrat d'objectif valant agrément ou un certificat administratif portant reconnaissance du statut d'entreprise adaptée délivré par la direction régionale chargée de l'emploi et de la formation professionnelle ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle ce document est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none">- Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :

<p>2. <input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide par le travail (articles L. 344-2 et s. du code de l'action sociale et des familles) OU structures équivalentes</p>	<p>Indiquer ci-dessous la date de publication au recueil des actes administratifs de l'arrêté préfectoral portant autorisation de création :</p> <p>Lorsqu'il n'y a pas eu de publication de l'arrêté au recueil des actes administratifs, la preuve de la reconnaissance du statut d'établissement ou de service d'aide par le travail ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
<p>3. <input type="checkbox"/> Structures d'insertion par l'activité économique (article L.5132-4 du code du travail) ou structures équivalentes</p>	<p>La preuve de la reconnaissance du statut de structure d'insertion par l'activité économique ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
<p>4.. <input type="checkbox"/> Entreprises de l'économie sociale et solidaire (article 1^{er} de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) ou structures équivalentes (sauf marché de défense ou de sécurité)</p>	<p>La preuve de la qualification d'entreprise de l'économie sociale et solidaire ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :

C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

■ 1. *Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'[article R. 2143-15](#) du code de la commande publique et que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des articles R. 2343-16 à R. 2343-17 du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :*

- Indication du nom de la liste officielle :

- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :
(L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste.)

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

- 2. Lorsque le marché public n'est pas un marché de défense ou de sécurité et que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'[article R. 2143-4](#) du code de la commande publique :

Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.
(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé.)

E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique E3.)

E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :

E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :

E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique) :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique F4.)

F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles

	Exercice du 01/01/20 au 31/12/20	Exercice du 01/01/21 au 31/12/21	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)	8 386 128 €	10 030 536 €	16 651 190 €
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	100 %	100 %	%

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

..... / /

F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière
(Chiffres d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire.)

F3 – Pour les marchés publics de travaux

- En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale ([article L. 241-1](#) du code des assurances).
(Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicité sur ce point qu'avant l'attribution du marché public.)

F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique)

*Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)*

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique G2.)

G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici

G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique) :

*Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)*

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :
Code d'accès :

H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur, en application du II de l'article R. 2142-3 du code de la commande publique auquel l'article R. 2342-2 renvoie.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade du dépôt de la candidature.)

Désignation du (des) opérateur(s)

(Adapter le tableau autant que nécessaire.)

(*) En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(**) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints.

(***) À défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

I2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : CharAntElec		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <input type="text" value="12"/>	
Adresse de l'entreprise 0000 Zone Emploi les Voûtes 16730 FLEAC		Durée de l'exercice précédent* <input type="text" value="12"/>	
Numéro SIRET* <input type="text" value="4 1 4 7 8 0 4 9 4 0 0 0 1 2"/>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N clos le, <input type="text" value="31/12/2022"/>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AA	
	Frais de développement *	AB	AC
	Concessions, brevets et droits similaires	CX	CQ
	Fonds commercial (I)	AF	AG
	Autres immobilisations incorporelles	AH	AI
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours		AV	AW
Avances et acomptes		AX	AY
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
	TOTAL (II)	BJ	1 616 318
		BK	4 528 497
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE
CRÉANCES	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif*	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>CharAntElec</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 221 000 ..)	DA 221 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)) DC
	Réserve légale (3)	DD 22 100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)) DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)) DG 562 540
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 650 762
	Subventions d'investissement	DJ
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK
		TOTAL (I) 1 456 402
	Produit des émissions de titres participatifs	DL
	Avances conditionnées	DM
Provisions pour risques et charges		TOTAL (II) 921 247
	Provisions pour risques	DN
	Provisions pour charges	DO
		TOTAL (III) 315 246
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DP 1 236 494
	Autres emprunts obligataires	DS
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DT
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EJ)) DU 78 593
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DV 3 140 071
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DW 152 314
	Dettes fiscales et sociales	DX 1 879 309
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DY 2 584 812
	Autres dettes	DZ 13 919
	Compte régul.	EA 54 153
	Produits constatés d'avance (4)	EB 1 454 792
		TOTAL (IV) 9 357 965
	Ecart de conversion passif*	(V) ED
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V) 12 050 860
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	EE 1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C 1D 1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 9 357 965
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : CharAnt Elec				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC
	Production vendue	FD	-33	FE
	biens *			FF
	services *	FG	18 245 385	FH
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	18 245 352	FK
	Production stockée*			FM
	Production immobilisée*			FN
	Subventions d'exploitation			FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP
	Autres produits (I) (11)			FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 19 607 904
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS 0
	Variation de stock (marchandises)*			FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU 6 150 775
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 5 461 816
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 172 037
	Salaires et traitements*			FY 4 188 550
	Charges sociales (10)			FZ 1 659 009
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*	GA 107 853
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB
PRODUITS FINANCIERS	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC 419 491
	Autres charges (12)			GD 740 767
		Total des charges d'exploitation (4) (II)		
				GF 18 914 065
				GG 693 839
	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI
	Produits financiers de participations (5)			GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL 4 609
CHARGES FINANCIERES	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM
	Défenses positives de change			GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO
		Total des produits financiers (V)		
				GP 4 609
	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR 46 169
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GS
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GT
				GU 46 169
				GV -41 560
				GW 652 280

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise CharAntElec		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 3 304	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 3 304	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 4 822	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 4 822	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI -1 518	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 19 615 818	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 18 965 056	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 650 762	
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont – Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	RX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinques D)		RD	
(9) Dont transferts de charges		A1 33 071	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels		Exercice N	
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Charges exceptionnelles Produits exceptionnels	
CH EXC		4 822 3 304	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures Produits antérieurs	

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : 12935 - CharAntElec

DGFiP N° 2051

Siret : 61478848400912

Pôle : POL20 - VINCI ENERGIES

Reservante : Lissée fiscale 2021 - 16 (société intégrée) - Résile

Document N°

Millénaire 2022

Utilisateur : 98700364A8B6420D643E - cassie

* Exercice N+1 (millésime 2023) : suppression de la colonne N-1 en cas de MVAtransfert au titre de la campagne TDFC 2022. N°1 : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter le transfert.

Closure au :

31/12/2021

Néant : []

BILAN - PASSIF		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Capital social ou individuel (1)	(Dont réservé : 221 000,00)	DA	221 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
Ecart de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence : EK)	DC	
Réserve légale (3)		DD	22 100,00
Réerves statutaires ou contractuelles		DE	
Réerves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour l'achèvement des coûts : B1)	DF	
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'actions propres : B2)	DG	258 986,00
TOTAL réserves		DH	279 086,00
Rapport à nouveau		DI	21 027,64
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DJ	383 544,26
Subventions d'investissement		DK	287 292,00
Provisions réglementées	TOTAL (E)	DL	600 000,00
Profil des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (F)		DO	
Provisions pour risques		DP	740 650,01
Provisions pour charges		DO	150 000,00
TOTAL (G)		DR	890 650,01
Emprunts obligataires convertibles		DS	
Autres emprunts obligataires		DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	252 504,94
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs : E)	DV	3 421 029,42
TOTAL dettes financières		DW	3 673 534,26
Avances et comptes reçus sur commandes en cours		DX	47 801,30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DY	998 021,14
Dettes fiscales et sociales		DZ	1 130 026,14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		EA	17 596,45
Autres dettes		EB	57 279,70
TOTAL dettes d'exploitation		EC	2 259 781,73
Produits constatés d'avance (4)		ED	712 507,85
TOTAL (IV)		EE	6 638 823,84
Ecart de conversion passif	(V)	EF	2 613 992,49
TOTAL GÉNÉRAL (B à V)		EG	5 025 022,35
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		EH	1 076 000,00
(2) Dont :		EC	8 333 022,20
Réserve spéciale de réévaluation (1968)		ED	
cart de réévaluation libre		EE	
réserve de réévaluation (1976)		EF	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EG	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EH	6 638 823,84
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EN	2 613 992,49

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : 12935 - CharAntElec

DGFiP N° 2052

Siret : 41478049400012

Millième 2022

Pôle : POL20 - VINCI ENERGIES

Utilisateur : 18789380AAB05843D9035 - carole

Remontée : Lisses fiscale 2021 - IS (société intégrée) - Réelle

(*) Exercice 2014 (millième 2015) : suppression de la colonne N-1 >> pas de télétransmission au titre de la campagne TD/FC 2015. ND : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter le transfert.

Document(s) lié(s)

Closure au :

31/12/2021

Néant : []

COMPTES DE RESULTAT		Exercice N			Exercice N-1 (*)	
		France	Exportation	Total		
Ventes de marchandises		FA		FB		FC
Production vendue	Biens	FD	12 972,97	FE		FF
	Services	FG	10 017 863,35	FH		FI
Chiffres d'affaires nets		FJ	11 017 863,35	FK		FL
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	109 391,86
Subventions d'exploitation					FO	8 720,00
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	603 498,38
Autres produits (1) (11)					FQ	5 878,03
		Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	10 600 034,50
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de					FU	3 502 816,53
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	2 676 863,17
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	106 553,14
Salaires et traitements					FY	2 278 970,35
Charges sociales (10)					FZ	879 676,76
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	is aux amortissements is aux provisions			GA	48 537,03
		actif circulant : dotations aux provisions			GB	
		risques et charges : dotations aux provisions			GC	118 992,41
Autres charges (12)					GD	615 581,22
		Total des charges d'exploitation (4) (II)			GE	936,08
I. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF	8 516 205,72
Bénéfice attribué ou perte transférée					GG	330 097,00
Perre supportée ou bénéfice transféré					GH	
Produits financiers de participations (5)					GI	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					JK	
Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	
Differences positives de change					GM	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN	
		Total des produits financiers (V)			GO	
Dotations financières aux amortissements et provisions					GP	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	22 560,31
Differences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
		Total des charges financières (VI)			GU	22 560,31
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	10 824,86
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II - III - IV - V - VI)					GW	307 537,50
					285 180,44	

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : 12935 - CharAntElec

DGFiP N° 2053

Siret : 41478049400512
Pôle : POL20 - VINCI ENERGIES
Remontée : Liasse fiscale 2021 - IR (société intégrée) - Réelle

Document à dé

Millénaire 2022

Utilisateur : 070034AAEB943D8C5 - servc

(*) Exercice 2014 (impôts 2015) : suppression de la colonne H-1 => pas de transmission au titre de la campagne TDPC
2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Closure au : 31/12/2021 Néant : []

COMPTÉ DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	416,67 2 692,60
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	416,67 2 692,60
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5 bis)		HE	2 400,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HO	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VII)	HH	2 400,00
A1. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	-1 983,33 2 082,60
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(D)	HJ	
Impôts sur les bénéfices	(A)	HK	580,24
	TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)	HL	10 887 441,38 8 784 583,82
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	10 354 887,00 8 527 584,82
BÉNÉFICE OU PERTES (Total des produits - total des charges)		HN	532 554,38 257 000,00
(1) Dont produits nets perçus sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation différents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IZ	
(3) Dont	Crédit-bail mobilier	HP	
	Crédit-bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation pluriannuels à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	22 560,31 10 824,86
(6a) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IK	
(6b) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 colis) à compter de 2016		IK	
(6c) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D) à compter de 2016		IK	
(7) Dont transferts de charges		IK	25 900,02 32 200,54
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(Total montant des cotisations sociales obligatoires vers CSCOR/DRS)	A1	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A2	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A3	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9)	+ dont cotisations facultatives Mises + + dont cotisations facultatives avec nouveau plan d'épargne retraite +	A4	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :		A5	
	Accédez au complément de page Carte	A6	
TOTAL général			Exercice N
(6) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges exceptionnelles
	Accédez au complément de page Carte		Produits exceptionnels
TOTAL général			Exercice N
			Charges antérieures
			Produits antérieurs

2054 : Immobilisations

Désignation de la société : 12935 - CharAntElec

DGFIP N° 2054

Siret : 41478049400012
Pôle : POL20 - VRAC ENERGIES
Remontée : Lisse fiscale 2021 - IS (société intégrée) - Rbelle

Document 645

MEMoire 2022

Urgent : 187793147789 • 180028

Closure date : 31/12/2021

Name : []

CADRE A		IMMobilisations		Valeur finale des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations
Frais d'établissement et de développement		TOTAL	CZ		
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	ND	299 159,59	NE
Terrain		Omniscriptum	KG	26 154,09	KH
Constructions	sol propre	L9	KJ	142 539,83	KK
	sol d'autrui	M1	KM		KN
	gates, agenc. et em. des constructions	M2	KP	133 626,29	KQ
Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3	KB	289 905,42	KT
Autres immobilisations corporelles	gates, agenc. et aménagements divers		KV	148 243,54	KW
	ériel de transport		KY	45 825,07	KZ
	ériel de bureau et mobilier informatique		LB	161 887,21	LC
	vélos/étagères récupérables et divers		LE		D1 LF
Immobilisations corporelles en cours		LH			LI
Avances et acomptes		LK			LL
		TOTAL	LN	547 291,45	LO
Participations évaluées par mise en équivalence		LG			LT
Autres participations		LU			LV
Autres biens immobilisés		LP			LR
Prêts et autres immobilisations financières		LT		15 537,75	LU
		TOTAL	LQ	15 537,75	LR
TOTAL GÉNÉRAL	(L9+M1+M2+M3+KV+KY+LB+LE+LH+LK+LN+LG+LU+LP+LT+LQ)		LG	1 291 970,45	LR
					LS

IMMobilisations		Dimensions		Valeur brute des immobilisations à fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CE	CE	87
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LW	LW	299 183,59
Terrains		IP	LX	LY	25 154,69
Constructions	sol propre	IG	MA	MB	142 539,83
	sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	gares, agenc. et am. des constructions	IS	MG	MH	242 512,24
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	323 290,64
Autres immobilisations corporelles	gares, agenc. et aménagements divers	IU	MM	MN	148 243,54
	érial de transport	IV	MP	MQ	27 155,53
	érial de bureau et mobilier informatique	IV	MS	MT	168 986,97
	vêtements récupérables et divers	IK	MV	MV	,81
Immobilisations corporelles en cours		IVY	MZ	NA	NB
Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
	TOTAL III	IV	NG	NH	1 077 892,25
Participations évaluées par mise en équivalence		I2	SIU	MT	NW
Autres participations		IS	SX	SY	SZ
Autres titres immobilisés		I	SB	SC	SD
Prêts et autres immobilisations financières		I3	SE	SF	SG
	TOTAL IV	I3	SJ	NK	SH
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	SK	SL	SN

2050 : Bilan - Actif

Désignation de la société : 12935 - CHARANTELEC

DGFiP N° 2050

Siret : 41478649400012

Millesime 2020

Pôle : POL20 - VINCI ENERGIES

Universel : 16799384A 620842D9025 - Cevole

Remerciée : Liasse fiscale 2019 - IS (société intégrée) - Réelle

(*) Exercice 2018 (millesime 2016) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDGF 2016. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Documents lés

Nant : []

	BILAN - ACTIF	Clôture au : 31/12/2019	EXERCICE N			N-1 (*)
			Bal	Amortiss. prop.	Net	
Capital souscrit non appelé						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	AP	27 848,21	AG	27 848,21		
Fonds commercial (1)	AH	271 311,38	AI	25 986,84	245 324,54	253 986,82
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et escomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
TOTAL immobilisations incorporelles		299 159,59		53 835,05	245 324,54	253 986,82
Terres	AN	25 154,00	AO		25 154,00	25 154,00
Constructions	AP	265 063,77	AQ	254 154,71	10 914,00	13 506,69
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	284 512,19	AS	278 186,72	9 323,18	14 056,21
Autres immobilisations corporelles	AT	348 747,50	AU	278 109,71	72 637,79	76 209,70
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et escomptes	AX		AY			
TOTAL immobilisations corporelles		923 502,48		808 453,34	117 049,17	128 938,78
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CA		CB			
Autres participations	CU		CV			
Crédences rattachées à des participations	CS		BC			
Autres titres immobilisés	SD		SE			
Prêts	SF		SG			
Autres immobilisations financières	SH	15 537,76	SI		15 537,76	12 500,00
TOTAL immobilisations financières		15 537,76			15 537,76	Rappel 2014 :
TOTAL (B)	1 238 199,81		860 280,39	377 911,42	395 425,00	OK
Matières premières, approvisionnements	BL		BN			
En cours de production de biens	BP		BQ			
En cours de production de services	BR		BS			
Produits intermédiaires et finis	BT		BU			
Marchandises	BV		BW			
TOTAL Stocks						DSO moyen N (Bb) :
Avances et escomptes versés sur commandes	BX		BY			
Clients et comptes rattachés (3)	BZ	3 576 263,75	CA	3 487 030,99	2 557 842,58	139,00
Autres créances (3)	CB	106 328,80	CC	106 328,80	173 659,19	
Capital souscrit et appelé non versé	CD		CE			
TOTAL Crédences		3 684 592,55		109 532,76	3 578 353,89	2 731 281,75
Valeurs mobilières de placement	CF	30 313,81	CG		30 313,81	Trésorerie nette N :
Disponibilités	CH	61 734,00	CI		30 313,81	30 313,81
TOTAL Trésorerie		3 778 940,16	CK	109 532,76	3 687 407,40	2 732 380,81
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		81 734,00	1 059,08
TOTAL (II)						BFR N :
Frais d'émission d'emprunt à étalement	CI		CK		81 734,00	1 059,08
Primes de remboursement des obligations	CM					1 139 008,76
Ecarts de conversion admis	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		5 015 139,97	IA	969 821,15	4 048 318,82	3 127 805,80
Renvois :			IB			
(i) Dont droit au bail			IC			
Immobiliers			CP			
Clause de réserve de propriété :						

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : 12935 - CHARANTELEC

DGFiP N° 2051

Siret : 4478049400012
Pôle : POL20 - VINCI ENERGIES

Référence : Classe fiscale 2019 - IS (société intégrée) - Régie

Documents liés

Millesime 2020

Utilisateur : 078304AA8B843D6025 Carole

(*) Exercice 2014 (millesime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de réémission au titre de la campagne TDPC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Closure au :

31/12/2019

Néant : []

BILAN - PASSIF		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Capital social ou individuel (1)	(Dont valeur : 221 000,00)	DA	221 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
Ecart de réévaluation (2)	(Dont écart d'évaluation : EK :)	DC	
Réserves légales (3)		DD	16 250,50
Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des pertes pour fluctuation des cours : B1 :)	DF	
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'espèces originaire d'entités étrangères : EJ :)	DG	
TOTAL réserves		DH	16 250,50
Report à nouveau		DI	-122 279,79
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DJ	217 822,58
Subventions d'investissement		DK	2 692,50
Provisions réglementées		DL	235 488,89
	TOTAL (I)		-789 391,89
Produits des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques		DP	406 874,29
Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)	DR	406 874,29
Emprunts obligataires convertibles		DS	
Autres emprunts obligataires		DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	26 174,17
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs : EI :)	DV	340 901,56
TOTAL dettes financières		DW	367 076,73
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DX	49 967,63
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DY	762 021,08
Dettes fiscales et sociales		DZ	1 132 225,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		EA	9 729,16
Autres dettes		EB	512 720,67
TOTAL dettes d'exploitation		EC	2 488 664,64
Produits constatés d'avance (4)		ED	468 218,27
	TOTAL (IV)	EE	3 302 882,64
Ecart de conversion passif	(V)		3 497 177,81
	TOTAL GÉNÉRAL (I+IV+V)		3 127 305,80
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		EB	4 045 318,82
(2) Dont :	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	EC	3 302 958,64
	cart d'évaluation hôte	ED	3 497 177,81
	écart de réévaluation (1978)	EE	4 045 318,82
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			3 127 305,80
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			4 045 318,82
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			OK

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : 12935 - CHARANTELEC

DGFiP N° 2052

Siret : 41478049400012
Pôle : POL20 - VINCI ENERGIES
Remontée : Liasse fiscale 2019 - IS (société intégrée) - Réelle

Millésime 2020

Utilisateur : 16709384A6B043D0035 - Carole

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDRC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Documents liés

Closure au :

31/12/2019

Néant : []

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice N			Exercice N-1 (*)
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	FA	FB	FC	
Production vendue	Biens	FE	FF	1 091,59
	Services	FH	FI	7 827 027,16
Chiffres d'affaires nets	FJ	FK	FL	5 913 480,76
Production stockée			FM	
Production immobilisée			FN	
Subventions d'exploitation			FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			FP	266 833,65
Autres produits (1) (11)			FQ	248 231,13
				5 601,39
			PR	156,98
				8 100 888,79
				6 161 888,87
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			FS	
Variation de stock (marchandises)			FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de			FU	2 213 798,13
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			FW	-129 105,17
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			FX	2 324 242,42
Impôts, taxes et versements assimilés			FY	96 310,15
Salaires et traitements			FZ	1 990 651,81
Charges sociales (10)			GA	753 303,14
Dotations Sur is aux amortissements			GB	46 038,45
d'exploitation Immobilisations is aux provisions			GC	49 575,82
actif circulant : dotations aux provisions			GD	51 773,86
risques et charges : dotations aux provisions			GE	25 476,52
Autres charges (12)			GF	257 387,45
				325 916,61
			GG	1 061,64
				323,06
				8 408 643,35
				233 657,46
				-246 694,48
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				
Bénéfice attribué ou perte transférée			GJ	
Perte supportée ou bénéfice transféré			GI	
Produits financiers de participations (5)			GK	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GL	4 855,45
Autres intérêts et produits assimilés (5)			GM	
Reprises sur provisions et transferts de charges			GN	
Défenses positives de change			GO	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GP	4 855,45
Dotations financières aux amortissements et provisions			GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)			GR	14 723,88
Défenses négatives de change			GS	9 042,29
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
			GU	14 723,88
			GV	9 042,29
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-14 723,88
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				-4 188,84
			GW	218 963,58
				-250 681,32

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : 12935 - CHARANTELEC

DGFiP N° 2053

Siret : 41478049400012
Pôle : PDL20 - VINCI ENERGIES

Remontée : Liasses fiscales 2019 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2020

Utilisateur : 18709384/AAAAB8430B035 - Carole

(*) Exercice 2014 (millésime 2016) : suppression de la colonne N-1 => pas de métatransmission au titre de la campagne TDPC 2018. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au :

31/12/2019

Néant : []

COMPTÉ DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (I) (VII)	HD	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 141,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	
Opérations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	
	Total des charges exceptionnelles (I) (VIII)	HH	1 141,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-1 141,00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices	(X)	HK	-71 765,24
	TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)	HL	8 100 853,70
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	7 882 731,21
BÉNÉFICE OU Perte (total des produits - total des charges)		HN	217 822,58
(1) Dont produits nets pertinents sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	
produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
(3) Dont Crédit-bail mobilier		HP	
Crédit-bail immobilier		HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	14 723,88
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)		HX	
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016		RC	
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D) à compter de 2016		RD	
(9) Dont transferts de charges		A1	8 462,00
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSOICRCS)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9)		A9	
	(dont cotisations facultatives Modem)	A7	
	(dont cotisations facultatives sur nouveaux plans d'épargne retraite)	All	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels			
	Accédez au complément de page Cerfa		
TOTAL général			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			
	Accédez au complément de page Cerfa		
TOTAL général			
		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		1 141	
		Exercice N-1	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Formulaire, édité au titre l'article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : CHARANTELEC

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0000 Zone Emploi les Voûtes 16730 FLEAC

Durée de l'exercice précédent* 12

Numer SIRET* 4 1 4 7 8 0 4 9 4 0 0 0 1 2

Néant *

Exercice N clos le,
31/12/2018

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
		AA	AG	AM	
		AB	AC		
		CX	CQ		
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AF	27 848	27 848	0
	Frais de développement *	AH	271 311	17 325	253 987
	Concessions, brevets et droits similaires	AJ			
	Fonds commercial (1)	AL			
	Autres immobilisations incorporelles	AN	25 154		25 154
	Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles	AP	263 584	250 075	13 609
IMMobilisations CORPORELLES	Terrains	AR	280 751	266 685	14 066
	Constructions	AT	328 526	252 317	76 209
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AV			
	Autres immobilisations corporelles	AX			
	Immobilisations en cours	CS			
	Avances et acomptes	CU			
IMMobilisations FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BB			
	Autres participations	BD			
	Créances rattachées à des participations	BF			
	Autres titres immobilisés	BH	12 500		12 500
	Prêts	BI			
	Autres immobilisations financières*	BJ	1 209 675	814 250	395 425
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL			
	En cours de production de biens	BN			
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 623 260	BY	65 617
	Autres créances (3)	BZ	173 639	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE	
	Disponibilités	CF	0	CG	0
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 099	CI	1 099
TOTAL (III)		CJ	2 797 998	CK	65 617
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif*	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 007 673	1A 879 867
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR
	Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire article 33 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise <u>CHARANTELEC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 221 000 ...)	DA 221 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)) DC	
	Réserve légale (3)	DD 16 251	
	Réserves statutaires ou contractuelles.	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)) DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)) DG	
	Report à nouveau	DH -830 216	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI -179 119	
	Subventions d'investissement	DJ 2 693	
Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I) DL -769 392		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
		TOTAL (II) DO	
	Provisions pour risques et charges	DP 400 020	
DETTES (4)	Provisions pour charges	DQ	
		TOTAL (III) DR 400 020	
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 45 829	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)) DV 1 542 180	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 645 732	
	Dettes fiscales et sociales	DY 746 083	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA 60 355		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB 456 988	
		TOTAL (IV) EC 3 497 178	
	Ecarts de conversion passif*	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 3 127 806	
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C 1D 1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 3 497 178
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire utilisable jusqu'au 31 A
du Code général des impôts

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2053

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



R001061701954987009



*Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :*

N° assuré : 654970R
N° contrat : 654970R1259000/2 54041
N° SIREN : 325866234

THROMAS
ZA LA CROIX ST GEORGES
6 RUE DE L'OUILLETTE
16500 CONFOLENS

Pour tout renseignement, contacter :
GC Entreprises
8 RUE LOUIS ARMAND
75738 PARIS CEDEX 15
Tél. : 01.40.59.70.00



Afin de vérifier la validité de cette attestation
d'assurance,
Scannez le QR code

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE DECENNALE BATIMENT

Période de validité : du 01/01/2024 au 31/12/2024

SMA SA ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle RESPONSABILITE DECENNALE BATIMENT numéro 654970R1259000/2 54041.

1. PERIMETRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Les garanties objets de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles suivantes :
Entreprise de solutions (études et travaux) dédiées aux infrastructures d'énergies, de transport, de communication, ainsi qu'aux bâtiments, aux usines et aux systèmes d'information, et notamment dans les domaines suivants : électrique, thermique, génie climatique, couverture, construction métallique, étanchéité, plomberie, détection et extinction incendie, isolation thermique ou acoustique, maçonnerie, photovoltaïque, ascenseurs et travaux de voiries et réseaux divers.
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus.
L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I à l'article A 243-1 du code des assurances ;
- aux travaux réalisés en France métropolitaine et dans les DROM ;
- aux chantiers dont le coût total de construction hors taxe tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 30 000 000 €.
Cette somme est illimitée en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de :
 - 10 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux incluant la structure ou le gros oeuvre,
 - 6 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux n'incluant pas la structure ou le gros oeuvre,
 - 3 000 000 € par sinistre si l'assuré est concepteur, n'en réalisateur de travaux.

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

Entreprises régies par le Code des assurances.

Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 12 000 000 euros
RCS PARIS 332 789 296





N° assuré : 654970R
 N° contrat : 654970R1259000/2 54041
 N° SIREN : 325866234

2/4

- aux travaux, produits et procédés de construction suivants :

- travaux traditionnels, c'est-à-dire ceux réalisés avec des matériaux et des modes de construction éprouvés de longue date,
- travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P ou à des recommandations professionnelles acceptées par la C2P,
- travaux de construction conformes au CCTG et ses fascicules ou à un référentiel spécifique à la technique utilisée publié par un organisme reconnu par la profession, dans le cadre de marchés de travaux publics,
- procédés ou produits faisant l'objet, au jour de la passation du marché, d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observations par la C2P,
- procédés ou produits faisant l'objet, au plus tard le jour de la réception (au sens de 1792-6 du code civil), d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATex) avec avis favorable.

Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en œuvre de l'Agence Qualité Construction), les recommandations professionnelles acceptées par la C2P et les procédés ou produits mis en observation par la C2P sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction (www.qualiteconstruction.com).

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

SMA BTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
 Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
 RCS PARIS 775 684 764

Entreprises régies par le Code des assurances.

Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
 Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
 RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
 au capital de 12 000 000 euros
 RCS PARIS 332 789 296





N° assuré : 654970R
 N° contrat : 654970R1259000/2 54041
 N° SIREN : 325866234

3/4

2. ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE

Nature des garanties	Montant des garanties
<p>Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L.241-1 et L.241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L243-1-1 du même code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.</p>	<p>En Habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</p> <p>Hors Habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.</p> <p>En présence d'un CCRD : Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</p>
Durée et maintien des garanties	
<p>La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle sera maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	

La présente attestation ne peut pas engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

3. GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré qui intervient en qualité de sous-traitant, en cas de dommages de nature décennale dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792-2 du code civil, sur des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale. Cette garantie est accordée pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception visée à l'article 1792-4-2 du code civil.

La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.

Le montant des garanties accordées reste celui prévu par l'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE.

SMA BTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
 Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
 RCS PARIS 775 684 764

Entreprises régies par le Code des assurances.

Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
 Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
 RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
 au capital de 12 000 000 euros
 RCS PARIS 332 789 296





N° assuré : 654970R
N° contrat : 654970R1259000/2 54041
N° SIREN : 325866234

4/4

La présente attestation ne peut engager SMA SA au-delà des clauses et des conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à PARIS
Le 07/12/2023

Le Président du Directoire

A handwritten signature in black ink, appearing to read "L. G. L." or a similar variation.

SMA BTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

Entreprises régies par le Code des assurances.

Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : +33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 12 000 000 euros
RCS PARIS 332 789 296





R001071701954095776



Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :

N° assuré : 654970R
N° contrat : 654970R4051001/2 84006

THROMAS
ZA LA CROIS ST GEORGES
6 RUE DE L'OUILLETTE
16500 CONFOLENS

Pour tout renseignement, contacter :
GC Entreprises
8 RUE LOUIS ARMAND
75738 PARIS CEDEX 15
Tél. : 01.40.59.70.00



Afin de vérifier la validité de cette attestation
d'assurance,
Scannez le QR code

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Valable à compter du 01/01/2024 jusqu'au 31/12/2024

SMA SA certifie que le sociétaire désigné ci-dessus bénéficie du contrat N° 654970R4051001/2 84006.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile incombant au sociétaire du fait de ses activités professionnelles et ce aussi longtemps que sa responsabilité peut être recherchée.

Les activités garanties sont les suivantes :

Travaux, maintenance, prestations et études multi-techniques, dédiés aux infrastructures d'énergies, de transport, de communication ainsi qu'aux bâtiments, aux usines et aux systèmes d'information et notamment dans les domaines suivants : électrique, thermique, génie climatique, mécanique, tuyauterie, plomberie, informatique industrielle, éclairage public, contrôle commande, diagnostic et géoréférencement, automatismes et instrumentation, sécurité, détection et extinction incendie, réseaux et in

Les montants des garanties sont les suivants :

Nature des garanties	Montant des garanties
Responsabilité civile exploitation et/ou avant livraison et/ou avant réception	
Tous dommages confondus corporels matériels et immatériels consécutifs y compris dommages aux biens confiés et dommages aux existants dont atteintes à l'environnement accidentelles	4 500 000 euros par sinistre 4 500 000 euros par année d'assurance
Responsabilité civile après livraison et/ou après réception	
Tous dommages confondus corporels matériels et immatériels consécutifs	4 500 000 euros par sinistre et par année d'assurance

SMA BTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

Entreprises régies par le Code des assurances.

Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 12 000 000 euros
RCS PARIS 332 789 296





N° assuré : 654970R
 N° contrat : 654970R4051001/2 84006

2/2

Les garanties ci-dessus s'appliquent également aux dommages corporels, matériels et immatériels du fait des travaux donnés en sous-traitance.

L'assuré s'acquitte régulièrement de ses primes.

La présente attestation ne peut engager SMA SA au-delà des clauses et des conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à PARIS
 Le 07/12/2023

Le Président du Directoire

SMA BTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
 Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
 RCS PARIS 775 684 764

Entreprises régies par le Code des assurances.

Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
 Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
 RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
 au capital de 12 000 000 euros
 RCS PARIS 332 789 296





Liste non exhaustive de travaux similaires effectués par notre Entreprise

Clients	Ville	Montant HT du marché
Maison de la ruralité	Confolens	49862.50
Maison de l'emploi	Confolens	52563.74
Maison médicale d'appui	Brigueuil	12464.32
Mairie	Ambernac	98537.74
Mairie	Chassiecq	42836.83
Lycée	Confolens	108300.53
Intermarché	Romazières	298000.00

Présentation de l'entreprise THROMAS

La société THROMAS est spécialisée en électricité, plomberie, chauffage, climatisation, énergies renouvelables et nouvelles technologies pour les particuliers et les professionnels. L'entreprise Thromas met son expertise au service de vos projets sur un rayon de 30 à 40 km autour de Confolens. L'entreprise est également en mesure d'intervenir sur les départements limitrophes tels que la Vienne et de la Haute-Vienne.

Nos principaux domaines d'activité comprennent :

Electricité générale :

- Travaux d'électricité neuf et rénovation,
- Travaux d'équipement,
- Eclairage intérieur extérieur,
- Sécurité alarme incendie,
- Sécurité alarme intrusion,
- Vidéo surveillance,
- Domotique,
- Armoire automatique, régulation, chaufferie,
- Portail électrique,
- Aspiration centralisée,
- Antennes.

Chaudrage/climatisation :

- Chauffage eau chaude sanitaire, plomberie,
- Installation des chaudières fioul / gaz / bois,
- Chaudières, poêles à granulés,
- Pose des réseaux de distribution d'eau chaude et d'eau froide,
- Installation des équipements de salle de bain, WC et cuisine,
- Radiateurs de chauffage central,
- Robinets thermostatiques,
- Circuits de chauffage,
- Planchers chauffants,
- Chauffage,
- Climatisation,
- Ventilation hydro B, double flux, puits canadien.

Energies renouvelables / nouvelles technologies :

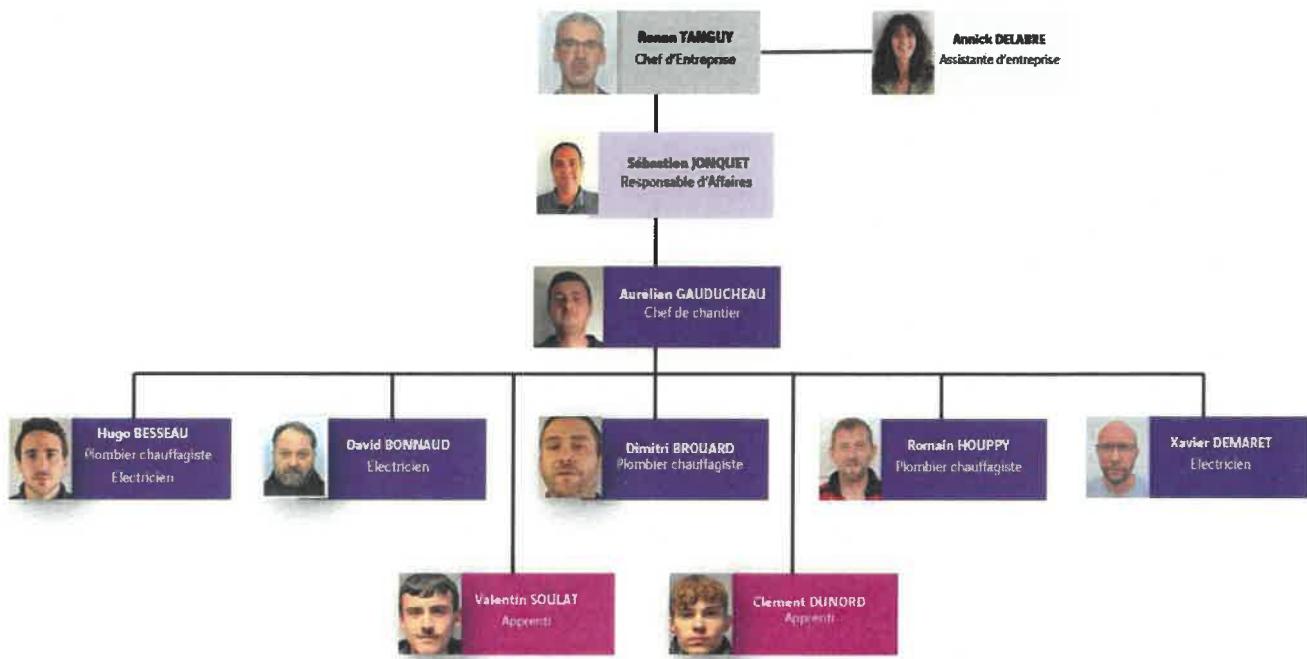
- Pompes à chaleur (PAC),
- Production d'énergie photovoltaïque.

Plomberie et sanitaires :

- Chauffage eau chaude sanitaire, plomberie,
- Pose des réseaux de distribution d'eau chaude et d'eau froide,
- Installation des équipements de salle de bain, WC et cuisine,
- Robinets thermostatiques.
- Douche hydro,
- Baignoire Thalasso.

1. Organigramme de l'équipe

Equipe THROMAS



Unité fonctionnelle : fonctions supports partagées pour la société CharAntelec



Descriptif détaillé de tous les matériels pressentis

- DÉGAINEUR MULTIFONCTIONS
- Outil KABIFIX pour câble de 6 à 28mm
- "COFFRET DOUILLES 1/4"" 6 PANS MÉTRIQUES - R.360NANO
- "JEUX DE CLÉS MÂLES COUDÉES TORX® EN ÉTUI
- T10 - T15 - T20 -T25 - T27 - T30 - T40 - T45"
- Pince à sertir les cosses et manchons de puissance en cuivre de 6 à 50 mm²
- Coupe-câbles à crêmaillère D= 32 mm
- Coupe-câbles automatique 70 mm² isolé 1000 V Premium
- Presse, Outil de sertissage pour embouts, 0.14mm², 6mm², Sertissage trapézoïdal PZ6
- Pince à sertir, Crimpwerkzeug für Aderendhülsen, 25mm², 50mm², Sertissage avec indentation PZ50
- Pince à sertir, Crimpwerkzeug für Aderendhülsen, 6mm², 16mm², Sertissage avec indentation
- Scie cloche béton SDS+ D= 68 mm 120 mm
- Sonde de courant flexible MA4000D, 4 000 A AC, Ø 100 mm (l :350 mm), capteur DigiFLEX
- Tournevis PROTWIST® isolés 1000 Volts pour vis à fent
- Tournevis PROTWIST® isolés 1000 Volts pour vis cruciformes Phillips
- Tournevis PROTWIST® isolés 1000 Volts pour vis cruciformes Pozidriv - 1x100
- Burin extra-plat.
- CLÉS MIXTES À CLIQUET MÉTRIQUES
- Oeil et fourche inclinés à 15°.
- COFFRET DBOX DOUILLES 3/8"" 6 PANS MÉTRIQUE -
- Contient :
 - 1 x cliquet 3/8"" rapide à manche rotatif - J.360.
 - 14 x douilles 3/8"" 6 pans métrique : J.8H - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - 21 - 22 mm.
 - 1 x cardan universel 3/8"" - J.240A.
 - 1 x rallonge 3/8"" à verrouillage - L 125 mm - J.210.
 - 1 x rallonge 3/8"" à verrouillage - L 250 mm - J.215.
- CLÉS À PIPE DÉBOUCHÉES FORGÉES 6 PANS X 6 PANS MÉTRIQUES
- CLÉS À PIPE DÉBOUCHÉES FORGÉES 6 PANS X 6 PANS MÉTRIQUES
- CLÉS À PIPE DÉBOUCHÉES FORGÉES 6 PANS X 6 PANS MÉTRIQUES
- CLÉS À PIPE DÉBOUCHÉES FORGÉES 6 PANS X 6 PANS MÉTRIQUES
- "JEUX DE CLÉS MÂLES COUDÉES 6 PANS EN ÉTUI
- 1,5 - 2,0 - 2,5 - 3,0 - 4,0 - 5,0 - 6,0 - 8,0 - 10,0"

- 5 sertisseuses < 300mm² ALU et CUIVRE
- 1 coupe-câble hydraulique
- 1 groupe électrogène
- 2 marteaux-burineurs

- 1 détecteur de matériau
- 3 postes à souder
- 1 cloueur à poudre
- 1 carotteuse (jusque 100 mm)
- 4 Ens Perfo + Visseuses
- 5 Cintreuses
- VAT
- Contrôleur d'isolation
- Kit de consignation électrique
- PEARL
- Echafaudage
- Chaudière mise en chauffe plancher chauffant
- Machine à désemouber plancher chauffant
- Tout le matériel pour faire manipulation des fluides frigorifiques
- Machine à congeler tuyaux